

# la lettre d'INFOS N°02

aux sections CGT Finances Publiques • Montreuil le 13/02/2018



Syndicat national CGT Finances Publiques - Case 450 ou 451 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr • Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr • dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

<http://www.financespubliques.cgt.fr/>

## À LA UNE

- **Entretien professionnel !** Décidons collectivement le boycott.
- Les partis pris du 1<sup>er</sup> septembre de la Cours des Comptes
- **YÉMEN** : Florence PARLY tente de justifier les ventes d'armes à l'Arabie
- Le «**QUI à DIT?**» n°3
- **Reconnaissance des qualifications** : le plan ministériel disqualifié.
- **Violences sexistes et sexuelles dans la Fonction publique** : pour des mesures concrètes et rapides, la CGT fait des propositions
- Pour les missions publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat toutes et tous mobilisé.e.s **le 22 mars 2018**

## EN DIRECT DES CAP NATIONALES

- Calendrier prévisionnel des réunions des CAP
- CAP du 7 février 2018 Mouvement C2-C3
- Déclaration liminaire CAP Nationale C du 9 février 2018 Bilan des répartitions des réductions d'ancienneté au titre de 2017
- Déclaration CAPN Agents techniques Répartition RM 2017 (gestion 2016) du 6 février 2018
- Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques CAPNC

## COMPTE-RENDU

- Compte rendu du CTR du 30 janvier 2018
- Le Fiscal Mag n°8
- Déclaration liminaire de la CGT au CTR du 30 janvier 2018

## MEDIAS

- **CAP2022** : interview radio de la section CGT Finances Publiques 69
- **Interview de Jean-Baptiste TALBOT**, secrétaire général de la Fédération CGT des Services publics suite aux annonces du comité interministériel de la transformation publique
- **09/01/2018** : France 2 : JT 20h00 «Prélèvement à la source : qui va réellement répondre à vos questions ?

## EN DIRECT DES SECTIONS

- Rassemblement Samedi 17 février 2018 à AUCH à l'appel de l'intersyndicale du Gers pour «bien accueillir» Darmanin
- **Contrôle Fiscal** : une mission en voie de sabotage ! expression CGT Finances Publiques 13
- **Comment le fisc contrôle les footballeurs** : article paru dans le journal «l'équipe» du 6 février 2018
- **Suppressions d'emplois à la DRFIP de Guyane** : suites...

## EN DIRECT DES SECTIONS

- Message à l'intention des lauréats du concours commun de catégorie C
- Guides des 1<sup>ères</sup> affectations stagiaires A et B

## ÉCOLES/FORMATION/CONCOURS

- Message à l'intention des lauréats du concours commun de catégorie C
- Guides des 1<sup>ères</sup> affectations stagiaires A et B

## LA MOBILISATION UNE URGENCE POUR CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE NOUS

**Depuis la circulaire de CAP 22, et pour ceux qui avaient des doutes, nous savons à quoi nous en tenir pour la fonction publique : c'est bien à la destruction de ses socles, à la volonté de transformer complètement l'État français qu'ambitionnent le Gouvernement et le Président de la République.**

D'annonces en annonces, le plan se dévoile toujours plus, comme lors de la conférence de presse du 1<sup>er</sup> février avec l'annonce d'un plan de départs volontaires. Volontaire étant un bien grand mot puisque le gouvernement a rappelé qu'il ne concernerait que les endroits où les agents feraient l'objet d'une restructuration importante. Parler de plan social aurait sûrement été une parole plus honnête.

A côté de cela, le recours aux contractuels serait élargi. Quand on sait qu'aujourd'hui 20% de la fonction publique est déjà composée de contractuels, cela laisse songeur. Il s'agit là de la même stratégie rodée à la Poste ou à France Télécom, qui permet de diviser les collègues et d'appuyer encore plus fort sur l'accélérateur de la réforme.

Pour information, le gouvernement a déjà fait passer dans la loi de programmation militaire l'extension de recours aux contractuels pour les secrétaires administratifs, l'équivalent de la catégorie B à la DGFiP. Dans cette logique, l'emploi contractuel ne serait donc pas réduit à des missions particulières mais bien étendu à tous les types de postes.

**Dans le même temps, le gouvernement ne cache plus sa volonté de transformer le dialogue social dans la Fonction publique.** A l'instar du privé, il annonce la fusion des CHS-CT et des CT, et envisage la fin des CAP nationales quand elles pourraient faire doublon avec des CAP locales déconcentrées. Il affirme d'ailleurs qu'il ne voit pas ce que les CAP ont à faire en cas de promotion et de mobilité des agents.

Autant dire qu'il ne souhaite plus d'un dialogue social paritaire, et compte écarter les représentants des personnels de toute gestion des droits et garanties des collègues dans l'objectif de laisser l'arbitraire des chefs locaux décider de tout... **Décidément, il n'y a pas loin à chercher pour comprendre d'où vient l'inspiration de notre cher directeur général !**

Avec en corollaire l'explosion de nos missions, puisque clairement le gouvernement annonce des évolutions importantes pour celles-ci (fin de la séparation ordonnateur comptable, partenariat avec la poste,...) sans qu'aucune limite ne soit aujourd'hui posée. Dans sa volonté de destruc-



turer la DGFiP, le gouvernement avance vite et fort. Dernier exemple en date: le Plan de Qualification Ministériel qui est réduit à zéro à Bercy pour la première fois depuis plus de 25 ans ! C'est bien là une volonté de réduire tous les acquis des luttes à Bercy depuis 89.

Ce tableau noir, nous le connaissons : il est au cœur des discussions que nous menons avec nos collègues depuis des semaines, des mois. Ce débat doit être poursuivi pour que chacune et chacun prenne la mesure de ce qui est en train de se dérouler.

**A nous aujourd'hui de le contrer en nous mobilisant massivement dès le 22 mars.**

**Car aujourd'hui et plus que jamais, c'est de notre capacité à impulser un rapport de force dans la durée que nous pourrions peser sur les choix futurs !**

C'est l'enjeu du 22 mars ! Après cette série d'annonces, le gouvernement n'attend plus qu'une chose: savoir si nous serons en capacité de mobiliser ou pas.

**Le 22 mars revêt donc une importance cruciale et sa réussite dans cette période est primordiale. Mais, dès le lendemain il sera essentiel de construire avec nos collègues des suites à la**

**mobilisation, et surtout de ne pas laisser trop de temps entre les différentes initiatives. Pour la direction nationale de notre syndicat, il faut ancrer la lutte sur CAP 22 dans la durée.**

C'est à l'aune de ce rapport de force que nous essayons de construire et des suites que nous serons en capacité d'y donner que les décisions cruciales seront décidées concernant notre devenir.

**Pour cela clairement l'unité syndicale est importante. Si au niveau fonction publique, le périmètre du 10 octobre 2017 ne se retrouvera pas, la CFDT et l'UNSA semblant décidées aujourd'hui faire cavalier seul, ce ne sera pas le cas à la DGFiP. Si très tôt Solidaires Finances Publiques nous avait fait part de son intention d'appeler à la grève, et que cela faisait peu de doute pour que FO DGFiP fasse de même, la CFDT Finances Publiques nous a indiqué ce lundi 12 février qu'elle souhaite s'inscrire dans un appel à la journée du 22 mars.**

Un texte commun d'appel est en cours de finalisation pour la DGFiP, et une intersyndicale devrait se tenir avant la fin du mois de février pour définir ensemble des modalités d'initiatives pour le 22.

## Matériel disponible pour préparer l'action

- ▶ Appel à la grève.
- ▶ Texte Fonction Publique intersyndical.
- ▶ Texte CGT fonction publique.
- ▶ Appel CGT Finances Publiques (disponible dans la semaine du 12 au 16).
- ▶ Appel intersyndical (disponible le plus rapidement possible).

D'autres textes devraient être disponibles très rapidement.

- ▶ Rencontre avec nos collègues (tous ces textes ont été publiés au cours du dernier trimestre, pour mémoire à la rentrée d'autres avaient été mis à disposition sur le réseau, ou les annonces fonctions publiques, ils sont

tous disponibles sur le site). L'objectif est de permettre d'aller au débat avec tous nos collègues sur les différents sujets.

- ▶ Notes fiscalités (TH, Tax, CSG...).
- ▶ Notes sur Formation Professionnelle.
- ▶ Notes sur l'évolution des règles de mutation.
- ▶ 8 pages dit Macron.

Une note de même nature est en préparation sur la séparation ordonnateur comptable

A noter que des tracts sur les missions sont aussi disponibles : tract où va l'informatique, 4 pages contrôle fiscal.

**Pour les missions publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat  
toutes et tous mobilisé.e.s LE 22 MARS 2018**